

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21459 - 79EME ANNÉE

## La situation à Sainte-Suzanne illustre celle de La Réunion

### **Un tiers des habitants vit dans une zone à risque : 9 millions à investir pour les protéger**

Lors de la visite du préfet hier à Sainte-Suzanne, Maurice Gironcel a rappelé que 8000 habitants de cette commune sont menacés par les inondations. Protéger des crues de la rivière Saint-Jean et de la montée du niveau de la mer a un coût estimé à 9 millions d'euros.

La situation des habitants de Sainte-Suzanne illustre celle de ceux de toute La Réunion : un tiers vit maintenant dans une zone à risque. La Réunion n'est pas la France, elle ne dispose pas de la superficie nécessaire pour relocaliser toutes ces familles. Il est donc nécessaire d'investir dans la protection.

Jérôme Filipini, préfet de La Réunion, était hier en visite à Sainte-Suzanne pour constater les dégâts de Belal, et prendre connaissance du plan de protection des autorités locales pour protéger la population des effets dévastateurs des événements climatiques.

Maurice Gironcel, membre du secrétariat du Parti communiste réunionnais et également maire de Sainte-Suzanne, a rappelé au représentant de l'État le principal danger dans ce territoire : la montée des eaux.

#### **Endiguement de la rivière Saint-Jean**

Lors des cyclones, les fortes pluies conjuguées à la houle cyclonique ont déjà été à l'origine de catastrophes. C'est ainsi que Saint-Leu fut rayée de la carte, transformée en lit de rivière par le cyclone de 1948. Pendant des décennies, aucun équipement important ne fut construit dans le centre-ville situé sur le littoral. Malheureusement, ce principe de précaution a été oublié à Saint-Leu.

A Sainte-Suzanne, des travaux sont prévus pour endiguer la rivière Saint-Jean limitrophe de la commune de Saint-André. Ceci protègera les habitants de Quar-

tier Français, la Marine et Commune Bègue. Maurice Gironcel estime l'investissement à 6 millions d'euros. Comme la rivière Saint-Jean ne concerne pas seulement Sainte-Suzanne mais aussi Saint-André, l'accompagnement de la CIREST aux côtés de la CINOR est souhaité. Le préfet a été sensibilisé hier à cette question.

#### **Protéger de la montée du niveau de la mer**

L'autre menace découle de la montée du niveau de la mer. La houle cyclonique est mécaniquement plus haute, à intensité de cyclone égale. La construction d'une digue est projetée sur le littoral. Le coût est estimé à 3 millions d'euros.

Dès 2024, 800 000 euros seront investis pour protéger le centre-ville et Village Dezpres des inondations. Ces investissements sont nécessaires. Il semble en effet difficile d'envisager le déménagement de toutes les familles vivant dans une zone à risque vers un secteur protégé.

Mais ils rappellent que désormais, il ne faut plus construire d'infrastructures et de logements à proximité de la mer et des cours d'eau. Malheureusement, les spéculateurs continuent de bétonner le littoral réunionnais, au mépris de l'environnement et de la sécurité des occupants de ces logements.

**M.M.**

## Des propositions patronales bien inférieures à l'inflation

# BTP : appel à la grève pour débloquer les négociations des salaires

4 % d'inflation, proposition du patronat du BTP : entre 0,5 et 1,6 % d'augmentation. C'est largement insuffisant et manifestement le patronat reste intrusigeant. En conséquence, les travailleurs vont utiliser le moyen d'action ultime pour débloquer la situation : grève illimitée à partir du 7 février. C'est la décision annoncée hier par l'Intersyndicale du BTP composée des syndicats CFDT, CGC, CGTR et FO.

Comme tous les autres travailleurs, ceux du BTP sont confrontés à l'inflation qui s'ajoute à la vie chère. Grâce aux luttes, les travailleurs du BTP ont pu négocier une convention collective applicable à La Réunion. Tous les ans, syndicats et patronat se retrouvent pour discuter de la nouvelle grille des salaires.

Compte tenu d'une inflation à 4 %, la proposition du patronat d'augmenter les salaires entre 0,5 et 1,6 % est loin de correspondre aux besoins des travailleurs qui créent la richesse.

### La grève dernier recours

Hier lors d'une conférence de presse au siège de la CGTR, les représentants de l'intersyndicale du BTP composée de la CFDT, la CGC, la CGTR et FO ont donné leur position suite à cette proposition et à la situation de blocage qui persiste. Plusieurs réunions durent être annulées, et pour le moment rien de neuf de la part du patronat.

En conséquence, les travailleurs sont contraints de recourir à la grève. L'Intersyndicale lance un appel à l'action à partir du 7 février.

Il reste donc moins d'une semaine aux représentants du patronat pour réagir. Faute de quoi, une grève sera lancée dans le BTP pour débloquer les négociations sur l'augmentation des salaires.

M.M.

# CGTR : Jacky Balmine nouveau secrétaire général

Un communiqué de la CGTR annonce un changement à la tête du syndicat. Le conseil confédéral a désigné Jacky Balmine comme nouveau secrétaire général. Il succède à Jacques Bhugon à cette responsabilité. Un Congrès est annoncé le 23 mars. Cette décision sera sans doute à l'ordre du jour.

ral de 8 membres :

Secrétaire Général : Jacky Balmine

Secrétaires Confédéraux : Linda Diblar, Georges Caro, Sandra Menuel, Pierrick Ollivier

Trésorier : Raymond Payet

Trésorier Adjoint : Loïc Désirée

Membre : Patrick Grondin

Le Conseil Confédéral de la CGTR réuni le 13 janvier 2024 a validé la composition de son Bureau Confédé-

Un congrès extraordinaire de la CGTR se tiendra le samedi 23 mars 2024.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## **Les Airbus A220 ont-ils été mis en ligne par l'ancienne direction d'Air Austral sans garantie couvrant les conséquences d'un défaut de fabrication ?**

# **Air Austral : étranges explications pour justifier un besoin de plusieurs millions d'euros à court terme**

**Les Airbus A220 ont-ils été mis en ligne par l'ancienne direction d'Air Austral sans garantie de compensation des pertes d'exploitation en cas d'immobilisation causée par un défaut de fabrication ? Ce serait le surcoût consécutif à l'immobilisation des A220 concernés par des défauts dans les réacteurs qui seraient une des raisons d'un besoin de 5 à 7 millions d'euros à court terme annoncé par Zinfos 974 ce 1er février. Confrontée à une situation analogue dans le passé, Air Austral avait loué un Airbus A380 aux frais du motoriste fabriquant les réacteurs ayant un défaut.**

**L'impossibilité de survoler le Soudan touche les 3 autres compagnies desservant la France depuis La Réunion, et aucune d'entre elles n'utilise cet argument pour justifier un besoin de trésorerie.**

**Dans ces conditions, les explications pour justifier ce besoin de trésorerie sont très étranges.**

Zinfos 974 fait état de nouvelles difficultés financières à Air Austral. Selon ce média, la compagnie aurait besoin de 5 à 7 millions d'euros, somme que son nouvel actionnaire majoritaire ne serait pas disposés à débourser. L'actionnaire majoritaire n'a rien à voir avec le transport aérien, ce sont des patrons locaux menés par le PDG d'un groupe de cliniques.

Les raisons de ce nouveau déficit interrogent. D'après Zinfos 974, il s'agit tout d'abord des problèmes sur les réacteurs équipant les Airbus A220 qui ont remplacé les Boeing 737 sur les liaisons régionales. Par manque de pièce de rechange, des appareils sont cloués au sol, dit Zinfos 974.

L'autre cause évoquée est la situation politique au Soudan. Elle oblige les avions reliant La Réunion à la France à effectuer un détour qui entraîne un surcoût.

### **Le motoriste supporte le coût de l'immobilisation, pas Air Austral**

Ces arguments sont, semble-t-il, à relativiser. La situation politique au Soudan affecte les survols de toutes

les compagnies aériennes reliant La Réunion à la France. Pour le moment, les concurrents d'Air Austral n'ont pas fait état de difficultés à cause de cette situation.

Concernant l'impact des problèmes concernant les Airbus A220, Air Austral fut confrontée à pareil contretemps avec les réacteurs équipant un Boeing 787. Elle loua un Airbus A380 pour le remplacer. Les passagers d'Air Austral embarquaient sur un avion de la compagnie HiFly, qui appartenait auparavant à Singapore Airlines avec l'aménagement luxueux de la compagnie de lancement : seulement 472 passagers. Pour le prix d'un billet en classe affaire, les passagers pouvaient voyager en première classe dans une suite avec lit double, les passagers de premium economy voyageaient en classe affaires et ceux de la classe économique bénéficiaient d'un confort supérieur à l'avion haute densité habituellement en vol.

Le surcoût était manifeste, mais il n'était absolument pas supporté par la compagnie. Tout était pris en charge par le motoriste du Boeing 787, Rolls Royce, responsable du problème. Difficile de croire que dans une situation analogue, Air Austral soit obligée de payer à la place du motoriste cause du problème immobilisant des Airbus A220 quasi-neufs

### **La gestion « époque Didier Robert » toujours en vigueur ?**

Dans ces conditions, les explications pour justifier ce besoin de trésorerie sont très étranges. La cause de ce nouveau besoin d'argent frais interroge, car c'était l'injection constante de cash était la méthode de gestion de la compagnie sous l'ancienne direction imposée par Didier Robert. En quelques années, des centaines de millions d'euros de cash sont partis en fumée : ventes d'avion, aides de la Région via l'actionnaire SEMATRA... Cette structure de gestion a-t-elle été remise en cause ?

**M.M.**

# Oté

## Dopi lo shof lo solèr, ziska lo santral solèr léstréssité...

Mézami sirésertin solèy an li mèm sa sé in rishèss natirèl. Li koute pa ou arien si wi domann ali d'rande aou in serviss normal donk zoué son rol dan la natir. Astèr si wi domann ali in sèrvis li pé rann aou é si pou sa wi doi pass par in l'aparèye demoune la invanté, l'èr-la li lé pi gratuite ditou. Pars final de konte néna bien inn — sansa plizyèr pèrsone — i pèye kékpar..

Zot i souvien shof-delo solèr ? Kan la Réyon la désside fé in plan pou ékipe La Réyon ébin in ta d'moune — mèm plizyèr santène milyé d'famiye — la bénéfissyé in shof-lo solèr néna sa zot kaz koméla... dizon sa lé banal. Astèr ni koné sé in déssizyon Konsèye réyjonal avèk in finansman la pèrmète lékipman in kantité d'famiye. Momandoné shak famiye téi pèye dis ero par moi é sa té son quote-par.

Si nou l'avé kontinyé konmsa é si konm i di l'avé fé in linstalassion pou léstréssité solèr la kaz demoune ébin la rogoumantassion la fé yèr (aprè toute sak la fé avan) nora pass ni vu, ni konu, pou in kantité d'famiye alé oir in bonpé i sava soufèr pars lo pri i sava goumante konm zot i koné é sa i sava pa pass san doulèr — pars néna demoune vilin néna ankor, mé demoune san konprann sa i égziss pi. Demoune i koné pa konté non pli !

Alor koméla ni antann partou lo pri bann linstalassion solèr la bien diminyé. Déssèrtin i di mèm i fo ède bann famiye instal in stassion shé zot pou évite tro dépanssé. Si ni vé amenn in lite konssékan konte la povreté akoz pa mé a kondission i esploite ni bann famiye maléré si bann pouvoir piblik. Mi panss zot i suiv amwin la !

Mézami noute péi lé anparmi bann départman demoune lé lo pli pov. Shomaz lé pli for issi ké dann bonpé landroi. Lanploi lé rar épi néna sak i viv bien épi sak i viv mal — in zanfan dsi dë i viv dann in famiye pov ; alor zot i panss pa i fodré ékilib in pé lé shoz ?

Si demoune néna larzan i vé fé instal in léstassion léstréssité solèr an péyan akoz zot i pouré pa, mé si sak na poin lé moiyn, akoz zot ossi zot noré poin la possibilité sirtou si pou pèye in pti pé zisjka bien diminyé zot faktir léstréssité. Biensir sé bann koléktivité i pé pèrmète azot an aoir sa. Ni lite kont la povreté osinonsa ni lite pa !

A bon antandèr, salu !

*Justin*